

# Force Ouvrière

## Groupe AXA

30 janvier 2006

### Une démocratie à géométrie variable !

Hier, la loi prévoyait que les salariés élisent leurs représentants au sein des entreprises – délégués au comité, délégués du personnel - tous les 2 ans (rappelons, au passage, qu'avant-hier, les délégués du personnel étaient élus pour 1 an). Certes, cela imposait quelques contraintes d'organisation pour la Direction comme pour les syndicats, en revanche, cette cadence avait l'avantage d'imposer aux organisations syndicales les efforts nécessaires pour, selon leur activité et leur programme, être jugées sur une durée assez raisonnable pour permettre au personnel de se prononcer en toute connaissance.

Mais, le législateur a cédé, une fois de plus, aux pressions incessantes du MEDEF. Il en a décidé autrement en offrant aux entreprises la possibilité de négocier une modification de la durée des mandats pouvant aller de 2 à 4 ans (à l'exception des CHS/CT qui restent à 2 ans).

A l'heure où le microcosme politique français s'émeut et décide, au nom de la démocratie républicaine, de raccourcir la durée de ses mandats, on allonge celui des représentants du personnel. Ce n'est pas paradoxal... c'est carrément contradictoire !!!

Et ce n'est qu'une étape ! Cette réforme « de fond », revendiquée par le MEDEF, prétend aller encore plus loin en préconisant la fusion de certaines instances (Comité d'entreprise et délégués syndicaux). Assurément, tout cela ne préfigure rien de bon pour les salariés... si toutefois les vellétés patronales voient le jour... un jour !

Toujours prompte à mettre en place ce genre de loi, qu'elle appelle continuellement de ses vœux, la Direction d'AXA a donc réuni les délégués syndicaux en leur proposant de signer un accord portant la durée des mandats à 4 ans.

Après quelques tergiversations dignes d'une très mauvaise pièce de théâtre, la durée fut arrêtée. **Pour AXA, elle sera finalement de 3 ans.**

#### ***A PROPOS DE LA DUREE DES MANDATS...***

**FORCE OUVRIERE ne signera pas cet accord. Notre engagement syndical pour la défense des intérêts du personnel, notre détermination et la valeur de nos principes sont permanents.** Toutefois, nous pensons qu'il est plus sain de se

présenter devant les électeurs tous les deux ans, ne serait-ce que pour leur permettre de comparer l'activité des différentes organisations syndicales et éviter les dérives bureaucratiques parfois constatées.

Les autres syndicats en ayant jugé majoritairement autrement, les prochaines élections prendront donc une importance particulière puisque **vos élus le seront pour trois ans. Il conviendra donc de ne pas se tromper de bulletin de vote !**

Nos « camarades » de la CFDT, sans doute effrayés par cette perspective (nous verrons pourquoi plus loin...) et pour compliquer encore plus la situation, ont demandé de décaler les élections d'un an.

#### ***A PROPOS DE CETTE DEMANDE DE REPORT DES ELECTIONS....***

Dans un premier temps, la Direction d'AXA a opposé un refus catégorique à la demande de ce syndicat, puis, soudain, a convoqué les organisations syndicales en vue de négocier une prorogation des mandats d'un an, autrement dit le report de la date des élections en ... Mars 2007 !!! Il faut dire que les arguments mis en avant par la CFDT étaient peu convaincants... jugez par vous-même :

1) Anticipation de la loi et de l'accord AXA (bien entendu signé par cette organisation) sur la durée des mandats qui porteraient ainsi celle des élus actuels à 3 ans.

**Commentaire** : Qu'auraient-ils pu inventer si cette loi n'avait pas été votée ? En principe, ces nouvelles dispositions législatives sont prévues pour les élections à venir et ne devraient, en aucun cas, s'envisager rétroactivement. La loi s'impose à tous ! On ne peut l'appliquer ou y déroger selon ses propres besoins....

2) Stabilisation des effectifs dans les sites et les périmètres sociaux, notamment en région parisienne, en tenant compte du déménagement de Nanterre, en particulier au regard de la gestion des activités sociales et culturelles.

**Commentaire** : Le déménagement de Nanterre n'est qu'une péripétie dans la stratégie de mouvement perpétuel instaurée par AXA et accompagnée par la CFDT. Où était ce syndicat lors de la fermeture des sites de Vienne et de Cergy alors que cette mesure

concernait plus de mille personnes hostiles à sa réalisation ? De plus, le CRIFIE n'a-t-il pas été créé, en particulier, pour faire face à ce genre d'événement ?

### **Ces arguments sont donc fantaisistes et fallacieux. Alors...**

Que penser de l'attitude pour le moins curieuse de la Direction Générale qui se prononce avec virulence pour le maintien des élections lors d'une réunion et pour le report la suivante (pour finalement revenir à la 1<sup>ère</sup> ensuite) ?

Pourquoi cette volonté de la CFDT, rejointe (évidemment !) par la CFTC, de reporter les élections ?

**Analyse** : La Direction doit mettre en place, courant 2006, un accord très important pour l'emploi au sein d'AXA France dans les années à venir. Cet accord de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) intitulé « Cap métiers 2 » est un véritable enjeu pour nos patrons. Il déterminera quels sont les métiers qui disparaîtront, ceux qui pourront être délocalisés ou externalisés, le nombre de salariés escompté pour occuper ceux qui resteront au sein de l'entreprise, le degré de qualification, de formation et les compétences requises pour les tenir. De plus, c'est un véritable saut qualitatif dans les relations sociales de l'entreprise, car cet accord prévoit que **les différentes phases de la GPEC s'élaboreront en étroite collaboration entre la Direction et les signataires de l'accord, y compris sa mise en place et la gestion de ses conséquences « pouvant aller jusqu'aux licenciements »** (écrit en clair dans le projet d'accord).

On comprend mieux, maintenant, pourquoi la Direction ne souhaitait pas courir de risques et aurait préféré conserver **SA** majorité syndicale actuelle (signataire plus que potentielle) au moins jusqu'à la signature de cet accord GPEC. La demande de report des élections de la CFDT permettait donc l'élaboration de cette stratégie (mais est-ce vraiment une coïncidence ?).

### **Coté syndical, les choses sont différentes et plus... pragmatiques !**

La CFDT, même si elle reste le syndicat le plus important du groupe, perd régulièrement de son influence tant au niveau national que local. Elle sait que sa collusion permanente avec la Direction d'AXA et les accords, qu'elle a signés ces deux dernières années, ont contribué à une perte importante des acquis sociaux du personnel. Elle sait, et avoue elle-même, que l'accord salarial qu'elle a ratifié ne permet pas – loin de là – le maintien du pouvoir d'achat. Elle sait qu'elle a été absente des mouvements sociaux

contre les déménagements et qu'au contraire, elle a, par la signature d'accords, contribué à les réaliser et à encourager AXA dans sa politique de fermeture de sites. Elle sait, par conséquent, que des élections risquent, aujourd'hui, de lui coûter cher et préfère « jouer la montre » en comptant sur l'amnésie du personnel et l'amélioration du contexte environnant. Même punition pour la CFTC qui, de plus, se caractérise par une absence de positions syndicales récurrente, se contentant de faire un « copier/coller » des choix de la CFDT.

L'UDPA et la CFE/CGC sont restées floues quant à leurs intentions. La CGT, ferme contre le report au début, a semblé mollir sur sa position, ensuite... D'aucuns pensent que l'échec (que nous sommes les premiers à regretter puisse que nous avons été les premiers à saisir la justice) plus que probable de l'action menée sur les jours de fractionnement a contribué et abouti à ce flottement....

Par ailleurs, les problèmes posés par la mise en route du CRIFIE, les reculs constatés en comparaison des gestions précédentes et les nombreux mécontentements qu'ils ont engendrés dans tout le personnel n'ont pas permis à ces organisations syndicales d'espérer un retour positif, en termes électoraux, de la gestion des activités sociales et culturelles.

**FORCE OUVRIERE** n'a pas à rougir de l'action qu'elle a menée pendant deux ans. Partout où nous étions représentés, nous avons œuvré dans le sens du maintien des acquis des salariés et ce, sans compromission. Nous avons régulièrement informé (malgré des moyens matériels réduits du fait de notre refus du chèque syndical – élément indispensable de notre indépendance) de nos actions et nos positions, n'hésitant pas, lorsque cela s'avérait nécessaire, à appeler le personnel à manifester son mécontentement (**fermeture Vienne et Cergy, Axa Assistance** où la mobilisation du personnel a permis d'améliorer les propositions salariales de la direction) et, complémentirement, à ester en justice (**entraves CCE**).

Nous avons toujours considéré que l'exercice de la démocratie, au sein de l'entreprise, ne devait pas être remis en cause ou adapté en fonction de situations plus ou moins favorables à untel ou untel. **Il était donc normal que nous restions fermes sur le maintien du calendrier électoral tel que prévu à l'origine.** Votre bulletin de vote peut et doit changer beaucoup de choses, il faut que vous en soyez persuadés !

**Nous vous appelons à rejoindre Force Ouvrière et à voter, aux prochaines élections, pour les listes présentées par Force Ouvrière.**